

La documentation des ensembles

La documentation des ensembles peut sembler complexe. Les questions auxquelles nous faisons face sont souvent les mêmes : Qu'est-ce qu'on considère comme un ensemble ? Comment numéroter les objets dans un ensemble ? Devons-nous faire une seule fiche pour l'ensemble ou bien des fiches de documentation séparées pour chaque objet dans l'ensemble ? Comment enregistrer les noms d'ensembles ? L'objectif de cette capsule est de présenter les règles de base pour la documentation des ensembles.

Dans tous les cas, les procédures de catalogage doivent s'appuyer sur les règles suivantes :

- un numéro d'accession unique par objet;
- un lien entre les objets pour bien marquer le principe du regroupement;
- idéalement, une fiche de documentation par objet.

1. La définition d'un ensemble

Un ensemble regroupe des objets complets et peut être identifié par un nom significatif dont l'usage est répandu.

EXEMPLES :

- trousseau de baptême
- service à thé
- service de vaisselle
- mobilier de salon
- coutellerie

2. La numérotation des objets qui font partie d'un ensemble

La façon d'attribuer les numéros aux objets peut varier d'une institution à l'autre; les explications et les exemples présentés ici réfèrent au système de numérotation le plus utilisé, où la cote est composée de groupes de chiffres séparés les uns des autres par des points. S'il ne correspond pas au système de numérotation utilisé dans votre institution, il suffit de transposer les normes énoncées à votre réalité.

Lorsqu'un objet fait partie d'un ensemble, le numéro d'accession comporte trois types de renseignements indiquant :

- 1- l'année où l'objet a été acquis par votre institution;
- 2- le numéro de l'ensemble;
- 3- le numéro d'unité.

EXEMPLE :

Une coutellerie est composée de **douze objets**, soit quatre couteaux, quatre fourchettes et quatre cuillères. Cette acquisition est la **sixième** de l'année **2001**. Le numéro d'accession de la coutellerie sera **2001.6.1-12**.

Les numéros d'accession se détailleront ainsi :

coutellerie **2001.6.1-12**

La documentation des ensembles

4 couteaux	2001.6.1 ; 2001.6.2 ; 2001.6.3 ; 2001.6.4
4 fourchettes	2001.6.5 ; 2001.6.6 ; 2001.6.7 ; 2001.6.8
4 cuillères	2001.6.9 ; 2001.6.10 ; 2001.6.11 ; 2001.6.12

Attention ! Il est possible qu'un objet faisant partie de l'ensemble soit lui-même constitué de parties composantes. Son numéro d'accession comprend alors un quatrième type de renseignement, soit le **nombre de parties composantes**.

EXEMPLE :

Un service à thé est composé de **trois objets**, soit une théière, un sucrier et un pot à lait. Cette acquisition est la **deuxième** de l'année **2000**. Le numéro d'accession du service à thé sera **2000.2.1-3**.

Les numéros d'accession se détailleront ainsi :

théière	2000.2.1.1-2 (théière : 2000.2.1.1 ; couvercle : 2000.2.1.2)
sucrier	2000.2.2.1-2 (sucrier : 2000.2.2.1 ; couvercle : 2000.2.2.2)
pot à lait	2000.2.3

service à thé **2000.2.1-3**

3. La création des fiches pour documenter les ensembles

3.1 Création d'une fiche par objet ou d'une fiche regroupant les objets semblables

De façon générale, la documentation des collections repose sur le principe qu'il faut créer une fiche de documentation par objet (voir l'exemple 1). En effet, les informations ne sont pas toujours identiques d'un objet à l'autre ; les dimensions peuvent varier, de même que les inscriptions, la localisation, les activités liées à chacun des objets ou leur état de conservation.

Cependant, lorsque les informations sont identiques ou très semblables pour certains objets dans l'ensemble, il est possible de les regrouper et de les enregistrer sur une même fiche de documentation en inscrivant un intervalle dans la zone *Numéro d'accession* (voir l'exemple 2).

Que vous fassiez une fiche par objet ou par regroupement d'objets semblables, il importe de lier les différents objets à l'ensemble. Pour ce faire, vous pouvez utiliser la zone *Objets associés*. Cette zone contient des renseignements sur les liens existant entre les objets et sert, entre autres, à indiquer l'appartenance d'un objet à un ensemble. Il suffit d'y inscrire le numéro d'accession du premier et du dernier objet de l'ensemble. Toutefois, si le logiciel utilisé offre une fonctionnalité intégrée de liens entre les fiches, l'utilisation de la zone *Objets associés* n'est pas nécessaire.

EXEMPLE 1 :

Une fiche par objet

La documentation des ensembles

Reprenons l'exemple de la coutellerie. La fiche de documentation d'un couteau de cet ensemble se lirait ainsi :

<i>Numéro d'accession</i>	2001.6.1
<i>Nom de l'objet</i>	couteau
<i>Nombre d'objets</i>	1
<i>Objets associés</i>	2001.6.1 à 2001.6.12

EXEMPLE 2:

Une fiche regroupant les objets semblables

La fiche de documentation des quatre couteaux de cet ensemble se lirait ainsi :

<i>Numéro d'accession</i>	2001.6.1-4
<i>Nom de l'objet</i>	couteau
<i>Nombre d'objets</i>	4
<i>Objets associés</i>	2001.6.1 à 2001.6.12

3.2 Création d'une fiche pour l'ensemble

Lorsqu'un ensemble d'objets porte un **nom significatif**, il peut être utile d'avoir accès à ce nom dans le cadre de votre gestion quotidienne ou pour des fins de recherche. Dans ce cas **seulement**, il faut créer une fiche supplémentaire qui permet de consigner le nom de l'ensemble. Habituellement, l'information consignée dans cette fiche est réduite et se résume aux blocs *Identification*, *Description physique* et *Origine*, puisque l'information détaillée sera plutôt consignée dans les fiches individuelles des objets. Toutefois, si votre logiciel offre la fonctionnalité de lien entre les objets, vous devez l'utiliser pour identifier l'ensemble dont les objets font partie ; il est alors inutile de créer une fiche supplémentaire pour l'ensemble.

Attention ! Lors de la création de la fiche supplémentaire pour l'ensemble, vous devez inscrire « 0 » dans la zone *Nombre d'objets* afin de ne pas fausser l'inventaire. Ce sont les objets qui composent l'ensemble qui sont comptabilisés dans votre inventaire et non le nom d'ensemble. De plus, il ne faut rien inscrire dans les zones *Nombre de parties composantes* et *Nom des parties composantes*, puisque l'ensemble est composé d'objets complets. Dans le cas où les objets de l'ensemble sont eux-mêmes composés d'éléments, il faut alors ajouter ces informations dans les fiches individuelles.

EXEMPLE :

Reprenons l'exemple du service à thé, dont le numéro d'accession est **2000.2.1-3**. Le nombre de fiches à créer pour documenter cet ensemble peut être de quatre, puisque l'ensemble a un nom spécifique qui peut être utile à la recherche :

Fiche 1

<i>Numéro d'accession</i>	2000.2.1-3
<i>Nom de l'objet</i>	service à thé
<i>Nombre d'objets</i>	0
<i>Nombre de parties composantes</i>	
<i>Nom des parties composantes</i>	
<i>Objets associés</i>	2000.2.1.1-2 à 2000.2.3

La documentation des ensembles

Fiche 2

<i>Numéro d'accession</i>	2000.2.1.1-2
<i>Nom de l'objet</i>	théière
<i>Nombre d'objets</i>	1
<i>Nombre de parties composantes</i>	2
<i>Nom des parties composantes</i>	théière; couvercle
<i>Objets associés</i>	2000.2.1.1-2 à 2000.2.3

Fiche 3

<i>Numéro d'accession</i>	2000.2.2.1-2
<i>Nom de l'objet</i>	sucrier
<i>Nombre d'objets</i>	1
<i>Nombre de parties composantes</i>	2
<i>Nom des parties composantes</i>	sucrier; couvercle
<i>Objets associés</i>	2000.2.1.1-2 à 2000.2.3

Fiche 4

<i>Numéro d'accession</i>	2000.2.3
<i>Nom de l'objet</i>	pot à lait
<i>Nombre d'objets</i>	1
<i>Nombre de parties composantes</i>	
<i>Nom des parties composantes</i>	
<i>Objets associés</i>	2000.2.1.1-2 à 2000.2.3

En fin de compte, la documentation des objets faisant partie d'un ensemble ne déroge pas des grands principes de base de la documentation. Seuls les ensembles pouvant être identifiés par un nom d'ensemble précis et significatif, donc utile à la recherche, peuvent faire l'objet d'une fiche de documentation supplémentaire.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation des zones *Numéro d'accession*, *Nom de l'objet*, *Nombre d'objets*, *Nombre de parties composantes*, *Nom des parties composantes* et *Objets associés*, consultez l'ouvrage [Comment documenter vos collections ? Le Guide de documentation du Réseau Info-Muse](#), 2^e éd. 2000.

Réseau Info-Muse de la Société des musées québécois,
Janvier 2003